

BOURG T

votre mensuel municipal

www.lebourgetdulac.fr • Facebook-Instagram@lebourgetdulac • N°15 septembre 2022



ANIMATIONS D'ÉTÉ

Au Bourget-du-Lac,
l'été fut Show !
page 11

SÉCHERESSE

Préparer la commune
à des années
plus chaudes **P. 2**

LE PRIEURÉ

Visite insolite...
imaginons ensemble
son avenir **P. 6**

DOMAINE DE BUTTET

Le 02 septembre :
venez découvrir
le projet lauréat **P. 7**





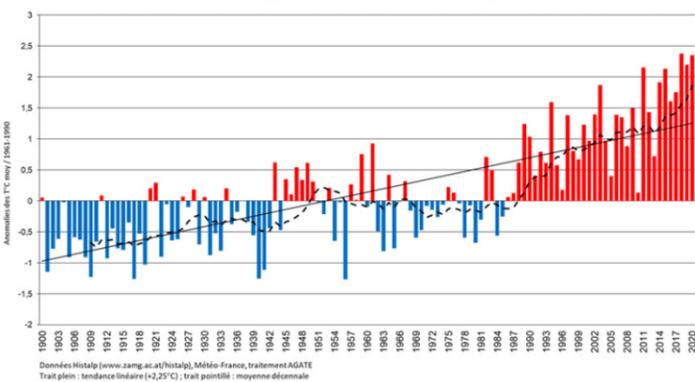
INFO SÉCHERESSE

Préparer la commune à des années plus chaudes et plus sèches

SÉCHERESSE ET CANICULES... COCKTAIL DÉTONNANT ET AVANT-GOÛT DES ANNÉES À VENIR...

Dans les Alpes du Nord, les températures ont augmenté de 2,25°C par rapport à la période de référence 1961-1990, connaissant une rapide augmentation sur les 20 dernières années. Hivers comme étés, douces et canicules se suivent, et les records de températures se succèdent (graphique ci-dessous).

Evolution des températures moyennes annuelles dans les Alpes françaises entre 1900 et 2020



Par ailleurs, la station de Météo France basée au col de Porte (massif de la Chartreuse, altitude 1350 m), indique **une diminution du manteau neigeux de près de 40% sur les 20 dernières années, liée au radoucissement des températures hivernales.** Cette réduction du stock de neige et l'avancement temporel de la fonte nivale, induit une baisse de la recharge en eau printanière.

Au niveau hydrologique, la Leysse, l'Hyères, le Sierroz et la Deysse, principales "artères" hydrauliques du lac du Bourget, ont vu leur débit minimum mensuel chuter de 30 à 40% entre la fin des années 90 et 2020. Cette chute du régime hydrologique est observée à tous les étages géographiques : sources, ruisseaux, rivières.

Selon Météo-France, juillet 2022 est officiellement "le mois de juillet le plus sec" depuis le début des mesures en 1958-59, avec un cumul de précipitations agrégées de 9,7 millimètres, soit une "pluviométrie déficitaire de près de 84 %" par rapport à la normale. Le record précédent remonte à juillet 2020 (16,7 millimètres de précipitations). Tous mois confondus, juillet 2022 est "au second rang des mois les plus secs" qu'ait connu le pays. Le mois de juillet 2022 a également été le troisième mois de juillet le plus chaud jamais enregistré en France.

Cette conjonction de canicules et déficit de précipitation induisent une situation de crise qui a conduit le préfet de la Savoie à placer les territoires de l'ouest du département, dont le bassin versant du lac du Bourget en alerte renforcée début juillet, puis à prendre un arrêté de restriction des usages de l'eau **niveau crise** (niveau maximal d'alerte) fin juillet. Seuls les usages de l'eau suivants restent autorisés (arrêté consultable sur le site de la préfecture et de la commune) :

- l'alimentation en eau potable ;
- l'abreuvement du bétail ;
- l'arrosage des jeunes plants en maraîchage, arboriculture et pépinières, sous conditions ;
- les usages en lien direct avec la santé, la salubrité publique, la sécurité civile et les interventions du service départemental d'incendie et de secours.

ET AU BOURGET-DU-LAC ?

■ La partie "bourg" de la commune est alimentée par la source de La Roche-Saint-Alban qui tend vers son débit d'étiage habituellement mesuré en septembre. Mais cette ressource est insuffisante pour couvrir tous les besoins et le secteur de Savoie Technolac est alimenté depuis Grand Chambéry dont le niveau de nappe est au plus bas et qui demande à Grand Lac de réduire ses achats d'eau.

■ La situation est donc tendue mais l'alimentation en eau potable pour les besoins domestiques reste pour l'instant assurée. Le système de pompage permettant de remonter l'eau jusqu'à la Roche est en place et permettra de sécuriser l'approvisionnement si nécessaire.

■ L'arrosage de la pelouse de la plage a pu continuer jusqu'au 03 août car il utilise l'eau du lac et les fleurs en jardinières sont arrosées grâce à la réserve d'eau de pluie du bâtiment des services techniques (voir BM n° 14).

Cette situation estivale constitue sans doute un avant-goût de ce qui nous attend dans les prochaines années du fait du dérèglement climatique en cours. Elle doit conduire les collectivités à s'engager radicalement dans la transition écologique et aider leurs administrés à faire de même, en œuvrant sur les deux volets : contribution à la lutte contre le changement climatique (limiter les rejets de gaz à effet de serre) et adaptation au changement climatique (surchauffe dans les bâtiments, économie d'eau...). **La commune s'est engagée, par délibération du mois de juillet 2022, dans le plan d'actions "EAU climat, on agit !" animé par le CISALB. L'objectif est de mettre en œuvre à l'échelle communale, un plan d'actions visant à adapter les pratiques et usages de l'eau au changement climatique.**

L'envolée du coût des énergies (gaz, fuel, électricité) du fait du contexte économique et géopolitique constitue également un défi qu'il convient d'anticiper en orientant les investissements communaux vers des choix pertinents d'économie d'énergie et d'utilisation des énergies renouvelables.

SOMMAIRE

INFO SÉCHERESSE P. 2

- Sécheresse et canicules... cocktail détonnant et avant-goût des années à venir...

L'ÉDITO DU MAIRE P. 3

- Parole d'adjoint : Michel Lopez

ACTUALITÉS LOCALES P. 4 - 5

- Les vrais chiffres de la sécurité publique au Bourget
- Une nouvelle équipe de Police municipale
- Mobéa, la solution de mobilité partout à la demande
- Evolution des règles de publicité des actes
- Expérimentation / été 2022 : ce qu'il faut retenir de la piétonnisation partielle du bord du lac au mois de juillet

TEMPS FORTS P. 6

- Visite insolite du Prieuré... imaginons ensemble son avenir
- Rénovation et restructuration du toit du Prieuré

DOSSIER DU MOIS P. 7

- Domaine de Buttet : découvrez le projet lauréat !

LA VIE, L'AVIS DES GENS P. 8 - 10

- Activ'âge : réunion de rentrée et inscription aux ateliers
- Tremplin musical / Jour de fête 2022 : nos musiciens locaux sont pleins de talent !
- Aviron : plusieurs titres nationaux pour le CNCB
- Appel à projets / Aix-les-Bains Riviera des Alpes
- Vie municipale : Tribunes politiques et prochain Conseil

TEMPS LIBRE P. 10 - 11

- Les prochains rendez-vous : Forum des associations + accueil des nouveaux arrivants / Fête de la confiture / "Gourmets par nature" / Atelier "Mission hérisson"
- Animations estivales : au Bourget-du-Lac, l'été fut show !
- Jour de fête 2022 : le plaisir de se retrouver

AGENDA P. 12

Bourget Mag n° 15 - SEPTEMBRE 2022

www.lebourgetdulac.fr

Publication mensuelle de la mairie du Bourget-du-Lac, 07 rue des Ecoles - BP 90015 73371 Le Bourget-du-Lac Cedex
Tél : 04 79 26 12 05 / service.communication@lebourgetdulac.fr
Directeur de la publication : Nicolas Mercat
Rédaction : conseil municipal, service communication
Création, réalisation : service communication
Crédits photos : service communication / Mairie du Bourget-du-Lac
Photos couverture : Mairie du Bourget-du-Lac
Impression : Gonnet imprimeur / Tirage : 3100 exemplaires.
Diffusion : cyclo-distribution Filip'



Imprimé sur du papier 100% recyclé ou PEFC
NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



l'édito du Maire

Nous espérons que vous avez toutes et tous passé un bel été. Un été beau mais exceptionnellement chaud et sec. Le réchauffement climatique est aujourd'hui une réalité tangible : la Leysse et le Varon qui nous traversent n'ont jamais été aussi bas, notre forêt souffre. Il nous faut tout mettre en œuvre pour agir sur les causes, limiter les consommations d'énergie fossiles, mais aussi nous adapter au changement, limiter nos consommations d'eau et réduire les îlots de chaleur.



La rentrée est bientôt là. Et avec elle, des améliorations sur le réseau de bus : une augmentation des fréquences de la ligne de Chambéry, un doublement des fréquences de la ligne d'Aix, des bus plus directs pour les lycéens, un transport à la demande toutes les heures pour les hameaux. Tout n'est cependant pas encore parfait, la ligne d'Aix s'arrête à présent à Technolac et les correspondances ne sont pas toutes bien assurées. Faites-nous vite remonter les éventuelles difficultés rencontrées.

N'oubliez pas le samedi 3 septembre le Forum des Associations à la Traverse, c'est l'occasion de rencontrer une grande partie des associations du Bourget-du-Lac et de découvrir les activités qu'elles proposent. Toutes se mobilisent pour vous.

La veille, le vendredi 2 septembre à 18h30, venez découvrir sur place le visage du nouveau domaine de Buttet présenté par l'équipe lauréate du concours de promoteurs. Après la phase de concertation, nous rentrons en phase de réalisation. Vous pourrez imaginer les restaurations et constructions futures et dialoguer avec les concepteurs autour d'un verre. Venez nombreux !

Autre projet d'envergure : une grande concertation pour imaginer ensemble le futur du Prieuré, mais je laisse Michel, notre adjoint à la culture et aux animations vous en dire davantage...

Bonne rentrée à toutes et à tous !

Nicolas Mercat



Parole d'adjoint

Michel LOPEZ

Adjoint à la culture et aux animations

Notre commune est dotée d'un important patrimoine historique. A côté de l'emblématique château de Thomas II, autrefois résidence royale, se dispersent des fours dans chaque hameau. S'ils connaissent leur heure de gloire, une fois par an, pour "la Ronde des fours", ils sont les témoins du vivre ensemble, si cher aux Bourgetains qui les fréquentent.

Il existe aussi un monument au centre-ville qui se cache derrière une façade ingrate, ridée par les années. Mais si l'on pousse une porte, il offre au visiteur curieux, le plus magique des spectacles. Avec ses jardins reposants, avec ses pierres dont certaines sont millénaires, le Prieuré vous attend.

Le Prieuré attend surtout que nous lui donnions un avenir. A l'occasion des journées du patrimoine, deux options s'offrent à vous. Une visite patrimoniale, organisée par la Facim avec la complicité des Amis du Prieuré, mais aussi, une autre, insolite, pour découvrir les recoins secrets que vous rêvez de connaître et de voir évoluer.

Rendez-vous le samedi 17 septembre place François Richard, à côté de la bibliothèque, à 9h30 ou 13h30. Votre avis nous est précieux.



SÉCURITÉ PUBLIQUE

LES VRAIS CHIFFRES DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE AU BOURGET

La commune du Bourget-du-Lac est une commune sûre. Le nombre d'actes de délinquance a baissé de 38% entre 2018 et 2021, les vols dans les véhicules ont baissé de 50% et les cambriolages de 23%. La baisse a été forte entre 2019 et 2020 du fait du confinement avec une remontée en 2021 mais à un niveau en dessous de 2018 et 2019.

En 2021, le nombre de cambriolages pour 1000 habitants reste inférieur de 31 % à la moyenne nationale des communes de même taille, les actes de coups et blessures volontaires inférieurs de 44 %. Seule ombre au tableau, le taux de vols dans les véhicules pour 1000 habitants est supérieur de 6% à la moyenne nationale, phénomène qui s'explique par le très grand nombre de véhicules stationnés à Technolac (autour de 5000) et au bord du lac (plus de 1000 l'été) par rapport aux véhicules des Bourgetains (autour de 3500).

Comme dans la plupart des autres communes touristiques, le taux de vols sans violence pour 1000 habitants est supérieur de 21 % à la moyenne des communes de même taille. Ces chiffres sont néanmoins en baisse (respectivement -30 % et -18 %) par rapport à l'ensemble de la période 2016-2020. Ces données sont issues de la base SSMSI (Service statistique ministériel de la sécurité intérieure) des indicateurs de crimes et délits à l'échelle communale en libre accès. La gendarmerie nous fournit des données plus détaillées qui ne sont pas rendues publiques.



UNE NOUVELLE ÉQUIPE DE POLICE MUNICIPALE

L'équipe de police municipale s'est renouvelée ce printemps et cet été avec l'arrivée de Simon Picard notre nouveau chef de poste qui vient d'Albertville, de Romain, ancien gendarme et de Caroline, agent de surveillance de la voie publique (ASVP) qui renforce l'équipe d'avril à octobre. Un autre ASVP viendra compléter les effectifs en haute saison en 2023.

La police municipale est une police de proximité, complémentaire de l'action de la brigade de gendarmerie, renforcée de juin à septembre de réservistes et pendant l'été de la Garde Républicaine, revenue pour la seconde année consécutive avec l'appui de Grand Lac. Le dispositif est complété d'agents de sécurité sur la plage et de toute une équipe de médiateurs dans les bus de Chambéry.

Dans les communes de même taille, 1 commune sur 4 n'a pas de police municipale, 1 sur 4 a un seul agent, 1 sur 4 en a 2 et seulement 1 sur 4 en a plus de 2. Le Bourget-du-Lac se trouve parmi les communes les mieux dotées en effectif par rapport à sa population.

POLICE MUNICIPALE DU BOURGET-DU-LAC
87 route de Chambéry / ☎ 04 79 71 94 35
✉ police@lebourgetdulac.fr



MOBILITÉ / TRANSPORT

MOBÉA, LA SOLUTION DE MOBILITÉ PARTOUT À LA DEMANDE

Parmi les améliorations du réseau de bus, Mobéa représente un réel progrès pour les déplacements des hameaux vers le bourg mais aussi pour prendre les correspondances avec la ligne 1 (Aix-les-Bains) ou la ligne A (Chambéry) à Technolac ou même les lignes scolaires.

Ce service par minibus fonctionne toute l'année du lundi au samedi, y compris pendant les vacances scolaires (hors jours fériés). Vous pouvez les prendre à l'arrêt de bus le plus proche de chez vous (28 arrêts). Ils vous transportent au centre du Bourget-du-Lac à l'arrêt mairie, Technolac ou à la plage municipale en période estivale. Un départ et une arrivée sont proposés toutes les heures de 7h45 à 18h45. Pour le retour, vous partez à heure fixe de Technolac, mairie ou plage (l'été) et le minibus Mobéa vous ramène au point d'arrêt le plus proche de chez vous.

Pour utiliser ce nouveau service de mobilité, rien de plus simple (réservation possible jusqu'à 20 mn avant le déplacement sous réserve de disponibilité et de temps de trajet compatible) :

- Application Ondéa Grand Lac
- Via le site www.ondea.fr
- Par téléphone ☎ 04 57 60 73 00

Inscrivez-vous en indiquant vos coordonnées et le nombre de personnes qui voyagent avec vous. L'horaire estimé vous est immédiatement communiqué (confirmation de l'horaire définitif par SMS 20mn avant le départ). Niveau paiement, il vous suffit d'utiliser un ticket Ondéa valable 1h sur tout le réseau ou un abonnement Ondéa ou Ondésynchro. Vous pouvez aussi payer à bord par carte bleue sans contact.

► www.lebourgetdulac.fr/actualites/ete-2022-mobilite-et-transports/

ÉVOLUTION DES RÈGLES DE PUBLICITÉ DES ACTES



RETROUVEZ DÉSORMAIS LES ACTES DE LA COMMUNE SUR VOTRE SITE INTERNET

Dans le cadre de la loi "Engagement et Proximité" visant à "simplifier, clarifier et harmoniser" l'état du droit via la dématérialisation, les communes de plus de 3 500 habitants ne doivent plus publier leurs actes sous format papier mais uniquement sous forme électronique, via une publication sur leur site internet.

► www.lebourgetdulac.fr/publicite-des-actes
Depuis le 1^{er} juillet 2022, c'est désormais le cas sur le site de la commune du Bourget-du-Lac. Vous pouvez retrouver :

- Les délibérations du Conseil municipal
- Les décisions du Maire
- Les arrêtés municipaux

.....
Toute personne qui en fera la demande pourra toutefois se voir remettre gratuitement les formats papiers, et ce afin d'assurer l'information des citoyens ne disposant pas d'internet ou ne maîtrisant pas les outils numériques.



EXPÉRIMENTATION / ÉTÉ 2022

CE QU'IL FAUT RETENIR DE LA PIÉTONNISATION PARTIELLE DU BORD DU LAC AU MOIS DE JUILLET

Les communes du Bourget-du-Lac et de Bourdeau ont engagé cet été une expérimentation de piétonisation partielle du bord du lac entre la plage municipale du Bourget et Bourdeau.

■ MISE EN PERSPECTIVE DE L'EXPÉRIMENTATION

L'objectif était de limiter les nuisances dues à la surfréquentation du bord du lac : bruit, stationnement anarchique, circulation multipliée par 10...

Les dimanches 17 et 31 juillet, la route a été réservée aux piétons et aux cyclistes de 14h à 18h et le 24 juillet de 10h à 18h. Un badge a été distribué aux riverains pour leur permettre de rentrer et sortir de chez eux. Un code a été diffusé aux titulaires d'un anneau de port et aux restaurateurs pour leurs clients au moment de la réservation.

■ LES POINTS FORTS

Sur ces 3 dimanches, le bord du lac a retrouvé du calme, moins de bruit, avec une disparition du stationnement sauvage. Les enquêtes réalisées auprès des automobilistes et des piétons ont montré un très bon niveau de satisfaction avec plus de 90% de satisfaits et très satisfaits. La mairie a même reçu plusieurs messages d'encouragement. Le filtrage des accès et la signalisation ont bien fonctionné. En revanche, la plupart des piétons non-Bourgetains a découvert le nouveau dispositif en arrivant sur place avec la signalisation installée. De fait, si les piétons présents ont été très satisfaits du calme retrouvé, leur nombre n'a pas augmenté immédiatement de façon significative.

Le report d'une partie des mises à l'eau de Charpignat vers le port des 4 Chemins a également bien fonctionné. Comme nous l'avions déjà enregistré l'année passée, le report de stationnement vers Technolac ne marche cependant pas en l'absence de contrainte de stationnement au bord du lac.

■ UN POINT ESSENTIELLEMENT PROBLÉMATIQUE

Le principal retour négatif tient à une baisse d'activité de 15 à 30% du nombre de couverts servis le midi par les restaurateurs.

Cet aspect est d'autant plus étonnant que 2 dimanches sur 3 la route était ouverte jusqu'à 14h, qu'un code permettait aux clients d'accéder en trouvant plus facilement une place de stationnement et que 3 des restaurants se situent respectivement à 50, 180 et 350 m du parking du pré Aurel resté ouvert. Seul un restaurant est situé plus loin, à 1km soit 12 mn à pied.

Une petite baisse d'activité était prévisible du fait d'une diminution de la clientèle de passage qui représente 10 à 20% des couverts du dimanche midi, non compensée immédiatement par une augmentation de la fréquentation piétonne, mais la baisse importante des réservations n'était pas anticipée.

Plusieurs explications sont à rechercher. Le contexte de canicule avec des températures approchant les 40° les deux premiers dimanches a très certainement dissuadé des clients de venir le midi, avec une partie de report de consommation le soir. D'autres restaurants non situés dans le périmètre de l'expérimentation ont également enregistré ce même phénomène. Les restaurateurs de nombreux départements, notamment en Drôme et Ardèche ont enregistré des baisses équivalentes. L'autre explication peut tenir à une crainte irrationnelle des automobilistes de ne pas pouvoir accéder au plus près de leur restaurant malgré toutes les facilités proposées. Le souhait d'expérimenter les deux horaires 10h-18h et 14h-18h a sans doute jeté le trouble.

En tout état de cause les changements dans les esprits devront se faire dans la durée.

■ FIN DE L'EXPÉRIMENTATION ET ÉLÉMENTS DE BILAN

Face à cette baisse d'activité et en accord avec les restaurateurs qui représentent à eux tous une cinquantaine d'emplois, l'expérimentation s'est arrêtée fin juillet. L'évaluation détaillée du dispositif va se poursuivre avec eux. Les deux communes vont traiter l'ensemble des enquêtes, mieux expliquer les baisses enregistrées et envisager d'autres éléments de réponse pour pacifier le bord du lac :

- Poursuivre la diminution des vitesses en passant l'ensemble de la RD14 à 30km/h en zone agglomérée jusqu'à la montée de Bourdeau, en rajoutant des plateaux surélevés, en contrôlant plus fréquemment les vitesses pratiquées et en imaginant une extension de la chaussée à voie centrale banalisée de Charpignat à la plage.

- Imaginer une mise en stationnement payant du bord du lac et des abords dans le cadre du programme Croix Verte pour augmenter la rotation du stationnement et dégager des ressources financières permettant d'offrir une meilleure qualité de service (toilettes, points d'eau...), un meilleur contrôle du stationnement et des vitesses et la mise en place d'un petit train touristique permettant d'assurer des navettes avec Savoie Technolac lors des jours d'hyperpointe.

- Continuer la piétonnisation sur la section Charpignat-Bourdeau en offrant une promenade piétonne dans un secteur sans trottoir, secteur que les piétons se sont bien approprié lors de l'expérimentation, et en supprimant le trafic de transit en bord de lac.

Des dispositifs de ce type existent déjà dans de nombreuses autres communes littorales ou non. La commune de Saint Véran dans les Hautes-Alpes combine piétonnisation et stationnement payant avec succès depuis 35 ans. Dans la presqu'île de Quiberon, ce sont les commerçants et restaurateurs qui demandent la piétonnisation. En tout état de cause des mesures devront être prises pour harmoniser attractivité et maintien de la qualité de vie de nos territoires.



DOMAINE DE BUTTET

DÉCOUVREZ LE PROJET LAURÉAT !

Après la phase de concertation en juillet 2021 où vous avez été nombreux à participer, après la sélection des 4 candidats sur 18 équipes, puis la remise des dossiers, c'est le groupement porté par les Nouveaux Constructeurs qui se voit confier la nouvelle vie du Domaine du Buttet. Leur projet est celui qui répond le mieux aux attentes exprimées par les Bourgetaines et Bourgetains. Avant sa présentation détaillée le vendredi 2 septembre dans le parc, en voici les grandes lignes.

UN FUTUR QUARTIER VIVANT ET CONVIVAL

La maison forte d'Entremont, cœur du domaine, sera aussi un lieu de vie et de partage. Outre la création de l'auberge, elle accueillera également des salles de réception et de co-working, une salle de fitness, un café-bar-restaurant côté cour et côté jardin. Autres éléments de convivialité : les terrasses partagées des résidences neuves, les berges aménagées de la rivière, le parc... Côté rue, une ou deux petites surfaces commerciales seront également proposées.

UN PROJET EXEMPLAIRE POUR LA BIODIVERSITÉ ET L'ENVIRONNEMENT

En plus d'offrir un splendide parc aux Bourgetains, le projet lauréat mise sur une conception bioclimatique et bas carbone, anticipant le niveau 2025 de la nouvelle Réglementation environnementale - RE2020. Ainsi, le chauffage sera assuré par biomasse avec 80% d'énergies renouvelables. Toitures végétalisées, gestion raisonnée de l'eau, corridors écologiques et mise en valeur de la biodiversité dans le parc... La liste est longue pour que tout le monde s'y sente bien, faune, flore, Bourgetaines et Bourgetains.



En juillet 2021, une centaine de participants était venue découvrir et voter pour les grandes lignes du projet

CONCERTATION "LE PRIEURÉ"

VISITE INSOLITE DU PRIEURÉ... IMAGINONS ENSEMBLE SON AVENIR

LE PRIEURÉ

VISITE INSOLITE ET CONCERTATION

INSCRIPTION : www.lebourgetdulac.fr

SAMEDI 17 SEPTEMBRE

09H30 OU 13H30

A l'occasion des "Journées du Patrimoine" en septembre 2022, la commune propose aux Bourgetains une visite inhabituelle d'un de ses joyaux patrimoniaux : Le Prieuré et ses 1000 m² intérieurs avec accès à de nombreuses salles aujourd'hui fermées au public.

Amateurs d'histoires, simples curieux, venez découvrir le site et participer à la réflexion sur son devenir :

- Rendez-vous sur place le samedi 17 septembre à 9h30 ou 13h30 !

Exceptionnellement l'ancienne poste qui donne sur la place de l'église sera ouverte.

Ensuite la municipalité vous convie à des ateliers pour imaginer ensemble le devenir du Prieuré, site clunisien unique en Savoie et aujourd'hui candidat au classement UNESCO.

Actuellement, le Prieuré est utilisé pour différents événements : expositions, marché de Noël, élections, mariages, festival de musique classique et ses espaces extérieurs pour la fête de la commune et les apéro jardins. Il abrite également les bureaux du Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) depuis près de 20 ans.

De nombreux scénarios ont été étudiés au cours des dernières décennies. Aujourd'hui, la commune souhaite :

- lancer une rénovation de certaines parties très détériorées du Prieuré (voir article ci-dessous),
- créer de nouveaux espaces de rencontre afin d'inscrire ce site exceptionnel dans une dynamique plus riche et lui donner un rayonnement plus ambitieux...



INSCRIVEZ-VOUS !
Il est vivement conseillé de s'inscrire afin de vous garantir une place pour la visite :

- en scannant le QR code ci-contre,
- via le site internet www.lebourgetdulac.fr

LES GRANDES LIGNES

MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE ET OUVERTURE SUR LA VILLE

S'il s'est toujours abrité derrière son mur, le Domaine de Buttet tient un rôle important dans la commune et dans son histoire. Bientôt, il dévoilera ses plus beaux joyaux, que ce soit le parc et les arbres centenaires soigneusement préservés ou sa maison forte, transformée en lieu d'accueil. Le domaine, les berges de la Leysse seront ouverts à tous, tout en respectant l'esprit du clos qui caractérise le lieu. L'architecture des nouveaux bâtiments, contemporaine, s'intègre harmonieusement dans l'identité bourgetaine, laissant une très large part à la nature.

DES LOGEMENTS POUR TOUS

Le nouveau projet du Domaine de Buttet propose moins de logements que celui porté lors de la précédente mandature et il s'adresse au plus grand nombre. Sur les 73 logements neufs, une partie sera dédiée à l'accueil de personnes âgées dans des logements inclusifs (13), adaptés au vieillissement, en locatif ou en propriété. Pour permettre une vraie mixité intergénérationnelle, certains seront en locatif social (10), vendus en Bail Réel Solidaire (20) ou en accession libre (30), pour permettre à des publics différents de devenir propriétaires. Jeunes couples, seniors, familles nombreuses..., tous trouveront des surfaces adaptées à leurs besoins. Enfin, la maison forte accueillera une auberge ou "hostel", pour de courts séjours à la découverte des atouts bourgetains.

PRÉSENTATION DU PROJET

NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX POUR CET IMPORTANT RENDEZ-VOUS COMMUNAL



DOMAINE DE BUTTET

PRÉSENTATION DU PROJET RETENU

...SUIVI D'UN MOMENT CONVIVAL !

VENDREDI 02 SEPTEMBRE

18H / SUR PLACE

Une présentation conviviale du projet retenu se tiendra le **vendredi 02 septembre 2022 à 18h00 dans le parc** (entrée route du tunnel), sous les platanes.

- Elle s'articulera autour :
- de l'équipe lauréate qui vous présentera le futur visage du Domaine de Buttet. Venez à leur rencontre et poser toutes vos questions.
 - d'un apéritif offert suivi pour celles et ceux qui le souhaitent d'un repas "tiré du sac" partagé dans le parc.

RÉNOVATION ET RESTRUCTURATION DU TOIT DU PRIEURÉ

"La pluie fait des claquettes" comme dirait Claude Nougaro dans les bassines et autres ustensiles culinaires déposés ça et là dans les greniers pour parer aux fuites du toit. C'est peu de le dire, mais en temps de pluie, le Prieuré se transforme en passoire. Les ardoises s'étiolent en mille feuilles, la charpente plie sous le poids des ans et des infiltrations.

Un diagnostic a été posé : le malade se porte mal. Un seul remède est préconisé sur ordonnance de l'Architecte en chef des monuments historiques : refaire la toiture !

Mais au delà du simple sauvetage du bâtiment, il est apparu opportun de dégager la tour sud du XV^{ème} siècle en donnant au toit sa pente initiale.

Enfin la question se pose quant au choix des matériaux de couverture :

- Faut-il continuer à utiliser l'ardoise, avec un coût supérieur ?
- Ou, au contraire revenir à la tuile plate autrefois utilisée ici-même ?



Les travaux, évalués à plus de 1 500 000 € sont nécessaires, et la municipalité œuvre pour la recherche de financements. Déjà ont été consultés favorablement, l'État, la Région, le Département, Grand Lac sans oublier la Fondation du Patrimoine. Cette dernière option pourrait permettre aux entreprises et aux Bourgetains, de participer en bénéficiant d'un crédit d'impôt important de 60 à 66 %.



CCAS / ACTIV'ÂGE



RÉUNION DE RENTRÉE ET INSCRIPTION AUX ATELIERS

RÉUNION DE RENTRÉE ET DE RÉINSCRIPTION :

VENDREDI 16 SEPTEMBRE À 14H00

Salle Dent du Chat (Mairie du Bourget-du-Lac)

Thèmes de la réunion : Bilan des Ateliers / Présentation du programme Activ'âge 4^{ème} trimestre 2022 / Inscription pour la rentrée 4^{ème} trimestre 2022

Les ateliers Activ' Âge proposés ont pour objectif de mettre en place sur la commune une politique de prévention santé et de lutte face à la perte d'autonomie mais aussi d'animations à destination des seniors (habitants du Bourget-du-Lac de 60 ans et +). L'autre but de la municipalité est de retrouver un lien convivial et chaleureux avec la population des aînés.

Retrouvez ci-dessous le planning des prochaines activités Activ'Âge jusqu'au mois de décembre 2022 (reprise des ateliers le 03 octobre 2022). Pour toute information complémentaire :



CCAS du Bourget-du-Lac 315 route de Chambéry
Ouvert le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14h00 à 17h30 et le mercredi de 09h00 à 12h00.

☎ 04 79 26 23 13 / ✉ ccas@lebourgetdulac.fr

ATELIERS	JOURS ET HORAIRES	LIEU
CUISINE - SANTÉ	Mercredi 07 décembre (Groupe 2) de 09h00 à 13h00	Salle Picoti au CCAS
PEINTURE	Tous les Lundis du 03 octobre au 30 novembre * de 09h00 à 11h00	Salle Picoti au CCAS (* arrêt durant les congés scolaires)
EQUILIBRE	Tous les Mardis du 04 octobre au 30 novembre * Groupe 1 : 14h à 15h / Groupe 2 : 15h à 16h Tous les Jeudis de 16h30 à 17h30 *	La Cistude ou Salle Picoti (* arrêt durant les congés scolaires)
MÉMOIRE	Tous les Lundis du 03 octobre au 19 décembre * de 09h30 à 11h30	Salle Picoti au CCAS (* arrêt durant les congés scolaires)
ATTENTION / CONCENTRATION / GESTION DU STRESS	Tous les Jeudis du 06 octobre au 24 novembre *	Salle Picoti au CCAS (* arrêt durant les congés scolaires)
ÉCRITURE ET POÉSIE	Tous les Lundis du 03 octobre au 28 novembre * de 14h à 15h30	Salle Picoti au CCAS (* arrêt durant les congés scolaires)
CAFÉS CAUSERIES	Tous les premiers Vendredis du mois (02 sept. / 07 oct. / 04 nov. / 02 déc.) de 9h30 à 11h	Salle Picoti au CCAS

TREMPIN MUSICAL 2022

"CYGNATURE" : NOS MUSICIENS LOCAUX SONT PLEINS DE TALENT !

Ils étaient 6 groupes locaux et amateurs des pays de Savoie et ont eu 20 minutes de show pour convaincre. Cette année encore, le niveau fut particulièrement élevé et les prestations musicales de grande qualité. Désigné vainqueur à l'unanimité du jury, ce sont les compositions et le jeu de scène du groupe "Cygnature" qui ont fait chavirer les coeurs du public présent lors de la 7^{ème} édition du Tremplin musical / Jour de fête.



"CYGNATURE" : Suite à une rencontre au cours florent en 2021, Robin et Jaime ont décidé d'entamer un projet commun. Marqués par leurs influences diverses, chacun d'eux apportent leurs touches personnelles à un tout authentique et intense. Jaime le chanteur opte pour la casquette de l'auteur/compositeur et Robin le batteur quant à lui s'occupe de l'arrangement et de la direction artistique. Basé majoritairement sur le Live, le duo initial est souvent accompagné par un guitariste (Hugo) et un bassiste (Baptiste) qui joue notamment un rôle important dans la production. Ils sont actuellement sur la sortie de leur premier projet. A découvrir de toute urgence !!



www.facebook.com/cygnature.music
www.instagram.com/cygnature_/_/

CHAMPIONS DE FRANCE



AVIRON : PLUSIEURS TITRES NATIONAUX POUR LE CNCB

CHAMPIONNATS DE FRANCE MASTER D'AVIRON

Représenté par une trentaine de ses membres, le Club Nautique Chambéry le Bourget (CNCB) a encore une fois porté haut nos couleurs lors des derniers championnats de France d'aviron à Mâcon (juin 2022).

Champions de France : au commandement du début à la fin de leur série, avec une grosse relance à mi-parcours, en double - hommes + 27 ans, Gaël Chocheyras et Thibault Diss (en photo) se sont adjugés le premier temps et le titre de champion de France, synonyme de médaille d'or. Bravo à eux !

Avec une médaille d'argent (huit de pointe - femmes + 43 ans), deux de bronze (deux sans barreur - hommes + 36 ans / quatre de couple - hommes + 55 ans) et un titre de champion de France, le CNCB performe et termine 9^{ème} club national sur les 123 engagés.



CHAMPIONNATS DE FRANCE D'AVIRON DE MER

Ce début d'été a également vu s'organiser les championnats de France d'aviron de mer à la Seyne-sur-Mer dans le Var. Et là aussi, les "montagnards" du CNCB n'ont pas déçus en remportant une médaille d'or. Anne-Élise Communal, Sandie Weber, Vincent Cavard, Maxime Ducret et Rémi Chataignier sont devenus champions de France en 4 mixte. Ils terminent en restant invaincus de toute la compétition avec des victoires en 1/4 de finale face à Marseille, en 1/2 face à Monaco et en finale face à Sète.



ACTIV'ÂGE "CAFÉS CAUSERIES"

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS AU C.C.A.S

Des moments de discussion dans une ambiance chaleureuse ! Venez rencontrer d'autres habitants du Bourget-du-Lac qui souhaitent échanger sur leurs souvenirs et sur l'évolution de la commune au fil du temps. Rendez-vous les vendredis 02 septembre, 07 octobre, 04 novembre et 02 décembre à partir de 09h30 dans la salle Picoti du C.C.A.S du Bourget-du-Lac. Entrée libre.

APPEL À PROJETS

www.monprojetpourprendresoin.com
☎ 06 48 45 70 29



Du 5 septembre au 2 décembre 2022, le Fonds Aix les Bains Riviera des Alpes a choisi de soutenir de nouveaux projets d'intérêt général sur la thématique du "Prendre Soins". Ouvert aux associations, ce fonds a pour vocation de construire et porter une parole publique autour de la promotion d'un tourisme bienveillant, équilibré et équitable sur l'ensemble du territoire. Quelques précisions pour définir les types de projets qui pourront être soutenus :



● LE BIEN-ÊTRE PAR LE LIEN : Ambition du projet de prendre soin du bien-être des hommes et des femmes du territoire par la création ou le renforcement de liens durables et profonds entre eux.

● L'ENVIRONNEMENT : Vocation du projet à préserver ou valoriser un patrimoine naturel, à s'inscrire dans une démarche responsable et respectueuse de la nature et / ou à sensibiliser des publics pour prendre soin de notre environnement.

● LE PATRIMOINE : Intention du projet de rénover un lieu empreint d'histoire, préserver et valoriser un patrimoine témoin de notre passé et/ou transmettre un héritage aux générations futures.

VIE MUNICIPALE

TRIBUNES POLITIQUES

"ENSEMBLE, CONTINUONS À FAIRE AVANCER LE BOURGET-DU-LAC"

Assurer l'ordre public et la sécurité des biens et des personnes sont deux responsabilités fondamentales du Maire et de ses équipes. L'affluence massive de visiteurs au cours de la saison estivale représente un énorme challenge pour la sécurité et la tranquillité au Bourget. Plus de 12000 personnes sur nos rives et plages les week-end.

La gratuité des bus de Chambéry jusqu'à la plage, et les opérations de piétonnisation encouragent cette fréquentation avec sa cohorte d'incivilités, d'infractions au code de la route, de délits et de troubles à la tranquillité voire à l'ordre public.

A ce jour nous sommes convaincus que les moyens en personnels et en équipements restent insuffisants. Nous pensons que la police municipale et la gendarmerie sont trop absentes et trop permissives.

C'est pourquoi nous avons demandé au Maire de faire, au conseil municipal d'octobre, un bilan sécurité détaillé et chiffré. Pacifier les bords du lac c'est bien; les sécuriser c'est indispensable.

Franck BARRUEL - Eric TEYSSÈDRE - Philippe CHARLIN - Thierry COUDURIER

"LE BOURGET C'EST VOUS !"

Des choix arbitraires de la majorité en urbanisme Une modification n°1 du PLUi (Plan local d'Urbanisme intercommunal) a été initiée par Grand Lac en juin 2022. Les municipalités ont ainsi été amenées à faire connaître leurs choix d'urbanisme. Un registre de concertation a été ouvert en mairie, sans qu'aucun document ne soit à ce jour consultable par le public...

Après consultation du projet en commission urbanisme, il est de notre devoir d'alerter les habitants sur les graves atteintes portées au droit de propriété. Des orientations d'aménagement et de programmation (OAP) ont été créées sur des zones très réduites, restreignant drastiquement les droits de construire des propriétaires concernés. C'est notamment le cas à la Serraz, l'entrée Nord route du Tunnel ou encore l'entrée Sud route de Chambéry. Bien au-delà du besoin des habitants, 17 nouveaux emplacements poubelles sont envisagés partout dans la commune, sans consultation préalable des propriétaires. Un arbre qualifié de "remarquable" sur une propriété permettra de refuser tout projet qui ne respecterait pas l'arbre. Soyez vigilants !

Franck GUISSANT - Damien DEGRANGE



PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL
Mercredi 07 septembre 2022 à 18h30 / Mairie

- Les conseils municipaux sont publics
- www.lebourgetdulac.fr : retrouvez les compte-rendus dans "Mairie"/"Vie municipale"



LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS



■ FORUM DES ASSOCIATIONS
+ ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

SAMEDI 03 SEPTEMBRE 2022
à partir de 14h / Espace culturel La Traverse

Vitrine des associations bourgetaines depuis 20 ans, c'est l'évènement de la rentrée à ne pas manquer ! Un rendez-vous devenu incontournable pour s'inscrire à une activité, s'engager comme bénévole, trouver de quoi occuper son temps libre, assouvir sa passion... Le Bourget-du-Lac compte actuellement près de 50 associations sportives ou culturelles. Plus d'une trentaine d'entre elles seront présentes au Forum. On vous attend nombreux !!

■ FÊTE DE LA CONFITURE



DIMANCHE 04 SEPTEMBRE 2022
de 09h à 12h / Place du Marché

Le comité des fêtes vous propose une belle occasion gourmande de redécouvrir l'ambiance de grandes cuisines animées. Laissez vous tenter par le parfum des fruits et venez savourer les nouvelles recettes de confitures artisanales... des plus classiques aux plus originales ! Cette année : vente de bugnes proposée par l'association "Rencontre & Amitiés / les Aînes ruraux"



■ "GOURMETS PAR NATURE",
LA BIODIVERSITÉ DANS NOS ASSIETTES

SEMAINE DU 10 AU 16 OCTOBRE 2022
Ateliers, animations, conférences et grand marché Franco-italien

Le Bourget-du-Lac en partenariat avec les communes de la Motte Servolex, d'Alba et de Cogne en Italie, portent un projet Alcotra (Alpes Latine COopération TRANsfrontalière) qui couvre le territoire alpin entre la France et l'Italie et qui a pour objet de développer les connaissances du grand public sur la "Biodiversité Etoilée", biodiversité alimentaire (diversité des variétés et des goûts, plantes sauvages comestibles...).

Dans le cadre de ce projet et à l'occasion de la semaine du goût, du 10 au 16 octobre 2022, les communes du Bourget-du-Lac et de la Motte-Servolex organiseront de nombreuses animations telles que des conférences, des ateliers culinaires, des interventions dans les écoles avec des chefs étoilés, des balades cueillettes, une fête autour de la courge et un marché Franco-italien...

Le programme de cette semaine riche en événements sera disponible début octobre. Infos ► www.lebourgetdulac.fr/programme-alcotra-projet-biodiversite-etoilee/

■ ATELIER "MISSION HÉRISSON"

SAMEDI 15 OCTOBRE 2022
de 14h à 16h30 / Le Bourget-du-Lac



Le temps d'un atelier, partez à la découverte du hérisson d'Europe et fabriquez en famille un tunnel à empreintes pour suivre sa trace sur la commune. Vous repartirez aussi avec un plan pour construire un tunnel chez vous et ainsi contribuer aux enquêtes de l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC). Attention nombre de places limité
Inscriptions (dès 6 ans) : juliette.martin@lpo.fr / ☎ 07 67 61 40 33



ANIMATIONS ESTIVALES



AU BOURGET-DU-LAC, L'ÉTÉ FÛT SHOW !

De juin aux derniers jours d'août, chaque animation a trouvé son public. Des apéro-jardins, les Classiques du Prieuré, des séances de cinéma en plein air, la présentation de la saison culturelle, un somptueux feu d'artifices, une fête de la musique citadine, des expositions, des concerts de l'OTI à la plage, une "Faites du nautisme", et enfin, un jour de fête, point d'orgue de l'été. Le choix judicieux des ombrages du jardin du Prieuré se confirme pour le plaisir d'enfants heureux, comme des parents impatientes de se retrouver. Oui, ce fût un été chaud !



Une chose est certaine, il y a eu beaucoup de monde au Bourget-du-Lac cet été. Entre confirmation des nouveautés (apéro-jardin, Jour de fête au Prieuré) et animations plus traditionnelles (feu d'artifices, marchés nocturnes, Classiques du Prieuré...), les rendez-vous Bourgetains restent plus que jamais marqués par un authentique esprit de convivialité.



JOUR DE FÊTE 2022
LE PLAISIR DE SE RETROUVER
www.lebourgetdulac.fr/actualites/jour-de-fete-2022-le-retour-en-images/



AGENDA

Retrouvez tous vos rendez-vous sur www.lebourgetdulac.fr

DIMANCHE 28 AOÛT DE 8H30 À 18H
VIDE-GRENIER DU BOURGET-DU-LAC
Promenade des ports



VENDREDI 02 SEPTEMBRE À 09H30
CAFÉ-CAUSERIES (p.8)
C.C.A.S du Bourget-du-Lac / salle Picoti



VENDREDI 02 SEPTEMBRE À 18H
PRÉSENTATION DU PROJET "DE BUTTET"
Domaine de Buttet (p.6)



SAMEDI 03 SEPTEMBRE À 14H
FORUM DES ASSOCIATIONS
+ ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS
Espace culturel La Traverse (p.10)



DIMANCHE 04 SEPTEMBRE DE 09H À 12H
FÊTE DE LA CONFITURE
Place du Marché (p.10)

MARDI 06 SEPTEMBRE DE 15H30 À 19H30
DON DU SANG
Espace culturel La Traverse



MERC. 07 SEPTEMBRE DE 16H À 18H
ATELIER PEINTURE (Parents / Enfants)
Bibliothèque municipale - dès 6 ans



MERCREDI 07 SEPTEMBRE À 18H30
CONSEIL MUNICIPAL
Mairie - Salle Dent du Chat (p.10)

SAMEDI 10 SEPTEMBRE
DÉPART RANDO-NAVIGATION "RHÔN'Ô LAC"
Plage municipale / www.rhonolac.fr



DU 13 SEPTEMBRE AU 19 OCTOBRE
EXPOSITION "STEAMPUNK"
Bibliothèque municipale - Tout public



MERCREDI 14 SEPTEMBRE DE 10H À 11H30
LECTURE EN KAMISHIBAI (dès 5 ans)
Jardins du Prieuré / sur réservation



VENDREDI 16 SEPTEMBRE À 14H
RÉUNION DE RENTRÉE "ACTIV'ÂGE"
Mairie - Salle Dent du Chat (P. 7)



WEEK-END DU 17 ET 18 SEPTEMBRE
JOURNÉES DU PATRIMOINE
Infos : www.lebourgetdulac.fr



SAMEDI 17 SEPTEMBRE - 09H30 ou 13H30
VISITE INSOLITE & CONCERTATION
"LE PRIEURÉ"
inscription : www.lebourgetdulac.fr (P. 7)



SAMEDI 17 SEPTEMBRE À 18H30
CONCERT / SHOW ELVIS PRESLEY
Le Prieuré (repli Traverse en cas de pluie)



JEUDI 22 SEPTEMBRE DE 7H30 À 09H30
CAFÉ DES ÉLUS MUNICIPAUX
Brasserie du Prieuré



MERCREDI 05 OCTOBRE DE 10H À 11H30
JEU "EN AVANT LES EXPRESSIONS"
Bibliothèque municipale - sur réservation



SAMEDI 08 OCTOBRE À 15H30
THÉÂTRE FORAIN / "TRONCHES DE VIE"
Le Prieuré - à partir de 5 ans



SEMAINE DU 10 AU 15 OCTOBRE
"GOURMETS PAR NATURE" (p.10)
Le Bourget-du-Lac / La Motte-Servolex

MARDI 11 OCTOBRE DE 15H30 À 19H30
DON DU SANG
Espace culturel La Traverse



SAMEDI 15 OCTOBRE DE 14H À 16H30
ATELIER "MISSION HÉRISSEON"
Le Bourget-du-Lac - sur inscription (p. 10)



DIMANCHE 16 OCTOBRE À 17H
THÉÂTRE COMÉDIE / "LA PERRUCHE"
Espace culturel La Traverse



MERCREDI 19 OCTOBRE À 18H30
CONSEIL MUNICIPAL
Mairie - Salle Dent du Chat

AOÛT - SEPTEMBRE 2022

SEPTEMBRE - OCTOBRE 2022

